Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

1949.2019

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 14955
02 octobre 2019

# Un statut juridique pour les «réfugiés climatiques»

**Amendement[1] n° 12**

*Dans le projet de résolution, supprimer le paragraphe 5.3.7.*

*Note explicative*

Prévoir les migrations induites par les facteurs environnementaux reviendrait indirectement à accepter que nous sommes responsables des personnes qui ont détruit leur propre environnement.

*Déposé par:*

HEBNER Martin, Allemagne, NI
BRABANDERE Bob, De, Belgique, NI
GRIEKEN Tom, van, Belgique, NI
GRIMOLDI Paolo, Italie, NI
KLEINWAECHTER Norbert, Allemagne, NI
MÜHLWERTH Monika, Autriche, NI
OEHME Ulrich, Allemagne, NI

1. 2019 - Quatrième partie de session